

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 321 Eisen/Iron/Fer

Date de révision: 12.06.2018

Code du produit: LCK321

Page 1 de 9

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

LCK 321 Eisen/Iron/Fer

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Réactif pour analyses

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: HACH LANGE GmbH
Rue: Willstätterstr. 11
Lieu: D-40549 Düsseldorf
Téléphone: +49 (0)211 5288-383
e-mail: SDS@hach.com
Internet: www.de.hach.com
Service responsable: HACH LANGE FRANCE S.A.S
8, mail Barthélémy Thimonnier - Lognes
F-77437 Marne La Vallée Cedex 2
Tél. +33 (0) 820 20 14 14 * Fax +33 (0) 1 69 67 34 99
e-Mail: info-fr@hach.com

HACH LANGE NV/SA
Motstraat 54
B-2800 Mechelen
Tel. +32 15 42 35 00 * Fax +32 15 41 61 20
e-Mail: info-be@hach.com

HACH LANGE
Rorschacherstrasse 30a
CH-9424 Rheineck
Tel. +41 (0)848 55 66 99
e-Mail: info-ch@hach.com

HACH LANGE NORTH AFRICA
Villa 14 - Rue 2 Casa Plaisance Quartier Racine
MA-Casablanca 20000
Tél. +212 (0) 522 97 95 75
e-mail: info-mena@hach.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence: F:ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 // BE: +32 (0)70 245245**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 2

Mentions de danger:

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 321 Eisen/Iron/Fer

Date de révision: 12.06.2018

Code du produit: LCK321

Page 2 de 9

Pictogrammes:



Mentions de danger

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

Conseils supplémentaires

Le produit est classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

2.3. Autres dangers

donnée non disponible

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
50-81-7	Acide ascorbique			>50 %
	200-066-2			
9003-39-8	Polyvidon 25			<40 %
	618-363-4			
69-65-8	D(-)-Mannitol			<15 %
	200-711-8			
18851-33-7	Phénanthroline-1,10 chlorhydraté monohydraté			<1,5 %
	223-325-1			
	Acute Tox. 3, Aquatic Acute 1 (M-Factor = 10), Aquatic Chronic 1 (M-Factor = 10); H301 H400 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Après inhalation

Amener la victime à l'air libre.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.

Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 321 Eisen/Iron/Fer

Date de révision: 12.06.2018

Code du produit: LCK321

Page 3 de 9

Après contact avec les yeux

Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Après ingestion

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Appeler un médecin dans les cas graves.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'effet connu.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Le produit lui-même ne brûle pas.

Moyens d'extinction inappropriés

Sans limitation

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

5.3. Conseils aux pompiers

Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

En cas de poussière et/ou fumées respirables, utiliser un appareil de protection respiratoire autonome et impérativement un vêtement de protection contre les poussières.

Information supplémentaire

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection individuelle.
Seul le personnel qualifié équipé d'un équipement individuel de protection adapté peut intervenir. Évacuer immédiatement le personnel vers des zones sûres.
Équipement de protection individuel, voir section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomée, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale/nationale (voir section 13).

6.4. Référence à d'autres rubriques

13. Considérations relatives à l'élimination

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 321 Eisen/Iron/Fer

Date de révision: 12.06.2018

Code du produit: LCK321

Page 4 de 9

Laver soigneusement après manipulation.
Pratiques générales d'hygiène industrielle.

Préventions des incendies et explosion

Voir également section 5

Information supplémentaire

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
Température de stockage: 2-8 °C

Conseils pour le stockage en commun

Aucun à notre connaissance.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

donnée non disponible

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Réactif pour analyses

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Conseils supplémentaires**

Aucun à notre connaissance.

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.
À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.
Pratiques générales d'hygiène industrielle.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection des mains

Protéger la peau en appliquant une pommade.
Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374. En cas d'immersion: Type de gants: Viton Epaisseur du revêtement: 0,70 mm Temps de rupture: >480 Min. En cas de contact par projection: Type de gants: caoutchouc nitrile Epaisseur du revêtement: 0,20 mm Temps de rupture: >30 Min.

Protection de la peau

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Protection respiratoire

Éviter l'exposition aux poussières ou aux vapeurs.
Veiller à une ventilation adéquate.
Respirateur en cas de formation d'aérosols ou de poussière.
Type de Filtre recommandé: Filtre ABEK

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 321 Eisen/Iron/Fer

Date de révision: 12.06.2018

Code du produit: LCK321

Page 5 de 9

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	solide (lyophilisé)	
Couleur:	blanc	
Odeur:	inodore	
pH-Valeur:		donnée non disponible

Modification d'état

Point de fusion:		donnée non disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		donnée non disponible
Point de sublimation:		donnée non disponible
Point de ramollissement:		donnée non disponible
Point d'écoulement:		non applicable
:		donnée non disponible
Point d'éclair:		non applicable

Inflammabilité

solide:		non applicable
gaz:		non applicable

Dangers d'explosion

donnée non disponible

Limite inférieure d'explosivité:		donnée non disponible
Limite supérieure d'explosivité:		donnée non disponible
Température d'inflammation:		donnée non disponible

Température d'auto-inflammabilité

solide:		non applicable
gaz:		non applicable

Température de décomposition: non applicable

Propriétés comburantes

donnée non disponible

Pression de vapeur:		donnée non disponible
Pression de vapeur:		donnée non disponible
Densité:		donnée non disponible
Densité apparente:		non applicable
Hydrosolubilité: (à 20 °C)		complètement soluble

Solubilité dans d'autres solvants

donnée non disponible

Coefficient de partage:		donnée non disponible
Viscosité dynamique:		non applicable
Viscosité cinématique:		non applicable
Durée d'écoulement:		non applicable
Densité de vapeur:		donnée non disponible
Taux d'évaporation:		non applicable
Épreuve de séparation du solvant:		non applicable

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 321 Eisen/Iron/Fer

Date de révision: 12.06.2018

Code du produit: LCK321

Page 6 de 9

Teneur en solvant: non applicable

9.2. Autres informationsTeneur en corps solides: non applicable
donnée non disponible**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Ce produit est chimiquement stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4. Conditions à éviter

Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

10.5. Matières incompatibles

Aucun à notre connaissance.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Information supplémentaire

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Pas d'information toxicologique disponible.

Toxicité aiguë

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

N° CAS	Substance					
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode
50-81-7	Acide ascorbique					
	orale	DL50 mg/kg	11900	rat	RTECS	
69-65-8	D(-)-Mannitol					
	orale	DL50 mg/kg	135000	Ratte		
18851-33-7	Phénanthroline-1,10 chlorhydraté monohydraté					
	orale	DL50 mg/kg	132	rat	NIOSH	

Irritation et corrosivité

Pas d'effet connu.

Effets sensibilisants

Pas d'effet connu.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Ne contient pas de composé listé comme cancérigène

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 321 Eisen/Iron/Fer

Date de révision: 12.06.2018

Code du produit: LCK321

Page 7 de 9

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Danger par aspiration

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Pas d'information toxicologique disponible.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Aucun à notre connaissance.

Expériences tirées de la pratique**Observations relatives à la classification**

Aucun à notre connaissance.

Observation diverses

Aucun à notre connaissance.

Information supplémentaire

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Pas d'information écologique disponible. Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.
Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
18851-33-7	Phénanthroline-1,10 chlorhydraté monohydraté					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	0,091	96 h		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	0,072	48 h		

12.2. Persistance et dégradabilité

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'effet connu.

Information supplémentaire

Pas d'effet connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 321 Eisen/Iron/Fer

Date de révision: 12.06.2018

Code du produit: LCK321

Page 8 de 9

Élimination

En accord avec les réglementations locales et nationales.

Votre distributeur local reprend gratuitement les cuves en test utilisés pour les retraiter correctement. (nur bei Küvettentest, nicht Hach und GE)

L'élimination des emballages contaminés

Éliminer comme produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****Autres informations utiles (Transport terrestre)**

Non soumis aux prescriptions de transports.

Dispositions spéciales:375

Transport fluvial (ADN)**Autres informations utiles (Transport fluvial)**

Non testé

Transport maritime (IMDG)**Autres informations utiles (Transport maritime)**

Non soumis aux prescriptions de transports.

Dispositions spéciales: 2.10.2.7 IMDG

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**Autres informations utiles (Transport aérien)**

Non soumis aux prescriptions de transports.

Dispositions spéciales:197

14.5. Dangers pour l'environnementDANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

oui



Matières dangereuses:

Phénanthroline-1,10 chlorhydraté monohydraté

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

donnée non disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Sans rapport

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau (D):

3 - pollue fortement l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Révision: 12.06.2018

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 15

Révision: 03.04.2018

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 321 Eisen/Iron/Fer

Date de révision: 12.06.2018

Code du produit: LCK321

Page 9 de 9

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 4, 8, 15, 16

Révision: 3.11.2015

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2, 3, 11

Révision: 30.07.2013

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Aquatic Chronic 2; H411	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)